

**COMMUNE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

DU LUNDI 18 MAI 2026

**DELIBERATION : N°2026/14
DIRECTRICE : Sophie TROUART
AFFAIRE SUIVIE PAR : Mohamed ZOBIRI**

DELIBERATION N°2026/14

Désignation d'un candidat titulaire et de son suppléant pour l'élection des membres du Comité des 100 de l'UNCCAS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le code général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ;

CONSIDERANT les statuts de l'UNCCAS relatifs à l'organisation des instances de l'association ;

CONSIDERANT la volonté du CCAS de Sainte-Geneviève-des-Bois de s'investir pleinement au sein de l'UNCCAS par la désignation d'un candidat et de son suppléant au comité des 100 de l'association, comité rassemblant les grands électeurs en charge de désigner les membres du conseil d'administration de l'UNCCAS ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

DESIGNE comme candidat titulaire et candidat suppléant au comité des 100 de l'UNCCAS : Mme Sarah BENHAMMOU (titulaire) et M. Frédéric PETITTA (suppléant)

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (Mme ROLLY)

Le conseil d'administration prend une délibération conforme.

Pour extrait conforme,

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale
M. Frédéric PETITTA

